



Carnet de Bord EI

Christopher FORTIER
chris@carnet2bord.fr
+33 6 45 44 54 58
XXXXXXXXXXXX
XXXXXXXXXXXX
N° SIRET : 53512106500036



Facture

Document provisoire

Département de
Seine et Loire
1 place de la
Libération
96000 Boisville
France

Date d'émission 27/02/2026
Date d'exigibilité du paiement 26/03/2026

L'application des assistants familiaux

#	Désignation et description	Unité	Quantité	Prix unitaire	Montant TTC
1	LIC-CDB-01 Licence Carnet de Bord (Tranche 1 - 100) Prestation de service	unité	50	X,XX €	XXX,XX €

Conditions de paiement

Délai de paiement

30 jours

Pénalité de retard

3 fois le taux légal

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement

40 €

Escompte

Pas d'escompte en cas de paiement anticipé

Moyens de paiement

Virement

Relevé d'identité Bancaire

Banque Boursobank
IBAN FR76 4061 8804 6100 0404 4212 320
BIC BOUS FRPP XXX

Carnet de Bord – Entreprise Individuelle : Christopher FORTIER.

SIRET : 535 121 065 00036 – Code APE : 62.01Z.

TVA non applicable, art. 293 B du CGI. > Membre d'une entité de médiation agréée : MÉDIATION CONSOMMATION DÉVELOPPEMENT.

Total HT XXX,XX €

TVA non applicable, art. 293 B du CGI

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE (CGV) – CARNET DE BORD

Dernière mise à jour : 21 février 2026

ARTICLE 1 – IDENTITÉ DE L'ÉDITEUR

L'application **Carnet de Bord** est éditée par Monsieur Christopher FORTIER, Entrepreneur Individuel, domicilié au 70 Rue André Martin 76710 Montville, immatriculé au Registre National des Entreprises (RNE) sous le numéro SIREN 535121065 **Contact** : chris@carnet2bord.fr

ARTICLE 2 – DÉFINITIONS ET OBJET

Le « Service » désigne l'application mobile et web « Carnet de Bord » développée sous Flutter. L'« Utilisateur » désigne le professionnel (Assistant Familial) ou l'« Institution » (ASE, association) ayant souscrit au service. Le Service est un outil numérique d'aide à la tenue du journal de bord professionnel pour le suivi des enfants accueillis en protection de l'enfance.

ARTICLE 3 – CONDITIONS D'ACCÈS ET ÉTHIQUE

L'accès au Service est strictement réservé aux professionnels de l'accueil familial.

- **Validation** : L'Utilisateur s'engage à informer son institution référente de l'usage de cet outil.
- **Finalité éthique** : L'Éditeur garantit qu'aucune donnée n'est exploitée à des fins publicitaires ou commerciales. Le projet vise uniquement le soutien à la pratique professionnelle.

ARTICLE 4 – FORMATION DU CONTRAT ET TARIFS

Contrat individuel : Pour les assistants familiaux, le contrat est formé par l'acceptation des présentes lors de la création du compte.

• **Contrat institutionnel** : Pour les structures, le contrat est formé par la signature d'un devis spécifique.

• **Prix** : Les tarifs sont fermes et communiqués par devis ou sur l'application. Conformément à l'article 293 B du CGI, la **TVA est non applicable**.

ARTICLE 5 – OBLIGATIONS DE L'UTILISATEUR

- **Confidentialité** : L'Utilisateur est responsable de la garde de ses identifiants. Toute saisie effectuée depuis son compte est présumée faite par lui.
- **Qualité des données** : L'Utilisateur s'engage à respecter le secret professionnel et les règles d'anonymisation (initiales) recommandées au sein de l'application.

ARTICLE 6 – RESPONSABILITÉ DE L'ÉDITEUR

- **Obligation de moyens** : L'Éditeur s'engage à mettre en œuvre les moyens techniques nécessaires à la disponibilité du Service (hébergement sur serveurs sécurisés).
- **Limitation** : La responsabilité de l'Éditeur ne saurait être engagée en cas d'interruption temporaire pour maintenance ou en cas de perte de données résultant d'une mauvaise utilisation par l'Utilisateur.

ARTICLE 7 – PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

L'intégralité du code (Dart/Flutter), des graphismes et des concepts de l'application demeure la propriété exclusive de Monsieur Christopher FORTIER. L'abonnement confère un droit d'usage temporaire, personnel et non cessible.

ARTICLE 8 – DURÉE, RÉSILIATION ET RÉVERSIBILITÉ

- **Durée** : Le contrat est souscrit pour la durée prévue au devis ou lors de l'abonnement.
- **Réversibilité (Sortie)** : En cas d'arrêt du Service, l'Éditeur s'engage à laisser un accès de 30 jours à l'Utilisateur pour lui permettre d'exporter l'intégralité de ses journaux de bord (format PDF/CSV). Passé ce délai, les données seront définitivement supprimées pour garantir le droit à l'oubli.

ARTICLE 9 – PROTECTION DES DONNÉES (RGPD)

Le traitement des données est régi par la **Politique de Confidentialité** de l'application. L'Éditeur agit en tant que sous-traitant des données pour le compte de l'Utilisateur.

ARTICLE 10 – MÉDIATION ET LITIGES

En cas de litige, l'Utilisateur doit d'abord contacter l'Éditeur par écrit.

- **Médiateur** : À défaut d'accord, l'Utilisateur peut saisir gratuitement le médiateur : **MÉDIATION CONSOMMATION DÉVELOPPEMENT**, 12 Square Desnouettes, 75015 PARIS.
- **Loi applicable** : Les présentes sont soumises à la loi française. Tout litige relèvera de la compétence des tribunaux du siège social de l'Éditeur.